



en vue

### La fresque des Quartiers Sud

Après plusieurs mois d'ateliers avec les habitants, la fresque sur le passé, le présent et le futur des Quartiers Sud, réalisée sur les murs de l'ancienne chaufferie de La Sablière, a été inaugurée le 18 octobre en présence de plus d'une centaine d'habitants.

### en valeur

#### GPV, l'équipe s'agrandit !

**Gwenaëlle Bordet** est chargée de mission GUP (Gestion Urbaine de Proximité). Sa mission, en relation avec les bailleurs et les services de la Ville consiste à travailler à l'amélioration du cadre de vie et des services rendus aux habitants.



**Delphine Despres** est chargée de mission Relogement. Sa mission est d'accompagner les familles des Quartiers Sud concernées par les démolitions.

### Un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), pour quoi faire ?

Après le contrat de ville 2000-2006, voici le « CUCS » signé le 2 février 2007 par la ville de Villeneuve-la Garenne, l'Etat et le Conseil général des Hauts-de-Seine pour une durée de 3 ans (2007-2010). **Ce dispositif va permettre aux associations et services municipaux de disposer de davantage de moyens financiers pour développer des actions avec les habitants des Quartiers Sud et de La Caravelle**, dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie, du développement économique et de l'emploi, de la réussite éducative, de la prévention santé, de l'accès aux droits et de l'intégration, de l'animation jeunesse et de la prévention. Des actions autour de la jeunesse, des parents et de la famille, de l'accès à la formation professionnelle et linguistique, de la santé et de la réussite éducative vont pouvoir ainsi être développées, en accompagnement du projet urbain des Quartiers Sud.

### en route

#### Avec le GPV et La Sablière Les habitants revisitent leur quartier

Le quartier va changer, mais à quoi va-t-il ressembler demain ? Des travaux, mais pour quoi faire ? Autant de questions que beaucoup d'entre vous se posent.

D'où l'idée de cette «visite guidée» animée par l'équipe GPV et par la Sablière, le 27 janvier dernier, afin de permettre à un groupe de locataires de mieux connaître le projet et donc de se familiariser avec les futurs changements.

L'équipe du GPV se tient à votre disposition pour organiser d'autres visites ou réunions d'information «sur mesures».

# étape(s)

Mars 2007 - N°6

Le journal d'information des Quartiers Sud

### en 2 mots

On avance ! En 2007, le projet de renouvellement urbain des Quartiers Sud va connaître une nouvelle accélération avec la création de la ZAC\* qui nous permettra de lancer les travaux.

Les premières démolitions interviendront à partir de cet été ; parallèlement la Ville, la SEM 92 et les bailleurs travaillent sur les aménagements des espaces extérieurs, le réaménagement de la voie Promenade et les constructions de logements neufs.

Trois autres grands chantiers vont participer au bouleversement de l'environnement en 2007 : les travaux pour le futur tramway, la réhabilitation totale du groupe scolaire Coubertin, les travaux de démolition et de reconstruction de la MJC, à la fin de l'année.

Tous ces travaux vont modifier la vie du quartier. Notre priorité est donc à la fois de vous gêner le moins possible et de mettre en place des dispositifs pour rendre tout de suite, la vie plus agréable dans les Quartiers Sud.

C'est pourquoi l'équipe du GPV s'est renforcée pour mieux répondre à vos questions et développer les actions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP), avec les bailleurs et les services de la Ville.

Nous avons maintenant une Charte Locale d'Insertion, qui permettra à des Villénois de trouver un emploi dans le cadre des chantiers à venir. Enfin, le GPV, les bailleurs, les associations locales et la Ville avec son service jeunesse, ont toujours le souci de proposer des actions de convivialité pour mieux accompagner les habitants dans les transformations du quartier et que chacun s'y sente bien.

**Joëlle Boneu-Merckaert**  
Directrice du GPV



\* voir page 3 définition de la ZAC



### en marche

Convention ANRU : on entre dans le concret...  
Le point sur les relogements

p.2

### en action

Bientôt, de nouveaux logements  
La ZAC

p.3

### en bref

Coopération et Famille : l'équipe se renforce

p.3

### en route

Les habitants revisitent leur quartier

p.4

### en vue

La fresque des Quartiers Sud

p.4

### en valeur

GPV, l'équipe s'agrandit !

p.4



en **marche**



**Convention ANRU :  
on entre dans le concret...**

*Le 25 juillet 2006, la ville de Villeneuve-la-Garenne signait avec ses partenaires la convention financière ANRU pour la réalisation du projet de rénovation urbaine des Quartiers Sud. Où en sommes-nous quelques mois plus tard ?*

Le 13 février, une première réunion-bilan s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bart, Préfet des Hauts-de-Seine et délégué territorial de l'ANRU, et de Monsieur Boulanger. Etaient présents l'ensemble des signataires de la Convention, notamment les bailleurs.

- Cette «revue de projet» vise entre autres à assurer :
- l'implication de tous les acteurs du projet,
  - la cohérence entre les aspects urbains, économiques et sociaux du projet,
  - la mise en œuvre de qualité du projet,
  - l'écoute et la proximité avec les habitants du quartier.

Cette réunion a été l'occasion de signer deux documents officiels qui accompagnent la mise en œuvre du projet urbain :

- la Convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- la Charte Locale d'Insertion (CLI).

**La Gestion Urbaine de Proximité (GUP),  
pour mieux vivre dans son quartier**

Avec la convention GUP, tous les acteurs de la gestion quotidienne des espaces privés et publics des Quartiers Sud s'engagent pendant toute la durée du projet, à coordonner leurs interventions pour améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.  
Objectifs : une meilleure gestion des déchets, des encombrants, de l'éclairage, des espaces collectifs et résidentiels extérieurs, des aires de jeux, mais aussi plus de tranquillité et des services et équipements de proximité plus performants.



**Le point sur les relogements**

- A ce jour :
- 156 propositions de relogement qui ont été faites
  - 47 familles qui ont été relogées.

**La Charte Locale d'Insertion (CLI),  
pour faciliter l'emploi**

Signé entre tous les partenaires du GPV, ce dispositif est piloté par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) d'Asnières et de Villeneuve-la-Garenne. Il s'agit de profiter de la multiplicité des chantiers à venir dans les Quartiers Sud pour mettre en relation, sociétés intervenantes et demandeurs d'emploi. Les entreprises (essentiellement du BTP) pourront faire des embauches directes ou proposer la mise en place de chantiers écoles.  
Pilote de la Charte Locale d'Insertion, le PLIE a créé une cellule emploi afin de faire un lien direct entre les entreprises et les candidats intéressés.

**Contact : Louisa Chérifi (PLIE) au 01 40 85 58 85.**

Pour mieux connaître le secteur du BTP et ses métiers, le PLIE et ses partenaires organisent un forum le 15 mars à la Salle des Fêtes de Villeneuve-la-Garenne.



en **action**

**Bientôt, de nouveaux  
logements sociaux**

Quatre opérations de construction de logements sociaux, en plus de celles des Quartiers Sud, vont permettre de créer **113 logements sociaux supplémentaires** sur la ville.

Le premier programme qui sera achevé au premier trimestre 2008, au cœur de la Caravelle, comprend la construction de 8 appartements et 6 maisons de ville pour SAGECO. 96 places de parking souterrain viendront par ailleurs compléter l'offre de stationnement.  
La 1<sup>ère</sup> pierre de ce programme a été posée le 13 février 2007 en présence notamment de Monsieur Bart, Préfet des Hauts-de-Seine, et de Monsieur Boulanger.

Architectes : Cabinet Castro-Denissof-Casi



Vue du Mail Marie Curie

**La ZAC**

Le projet de renouvellement urbain des Quartiers Sud va être réalisé dans le cadre d'une ZAC.

**Savez-vous ce qu'est une Zone d'Aménagement Concerté ?**

C'est une procédure d'urbanisme qui permet à une collectivité publique, à l'intérieur d'un périmètre défini, d'aménager et d'équiper des terrains, de réaliser des constructions, des logements, des commerces, des équipements publics...



Périmètre d'étude de la ZAC

Voie promenade

Rue du Haut-de-la-Noue

en **bref**

**L'Amicale des locataires du Berry...**

...déménagement au 11, place du Berry où auront lieu désormais toutes les réunions de l'Amicale. Ceci permet à l'équipe GPV de disposer, au 19 et au 20, place du Berry, de plus d'espace pour les bureaux et pour recevoir les familles.

**Coopération et Famille :  
l'équipe se renforce**

**Christian Rauber**, responsable «Union Locale de Gestion», met en œuvre la politique d'attribution des logements et assure l'entretien des parties privatives sur le patrimoine de Coopération et Famille à Villeneuve-la-Garenne.

**Emmanuelle Barbet**, chargée de mission pour le développement social urbain, développe, en liaison avec l'équipe GPV, des actions en direction des locataires pour qu'ils participent à la vie du quartier et travaillent à l'amélioration de leur cadre de vie.



**Cette procédure permet une mise en œuvre plus rapide.** Initiée depuis plusieurs années, la concertation avec les habitants sera renforcée à partir de mars 2007 à l'occasion de la création de la ZAC. Ce n'est qu'après cette phase que les Elus voteront la réalisation de cette opération.